



Assemblée générale

Distr. limitée
15 décembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 70 de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Bénin, Bulgarie, Chypre, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, Égypte, Espagne, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Monaco, Monténégro, Niger, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, République de Moldova, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Suède, Swaziland, Thaïlande et Turquie : projet de résolution

Renforcement de l'aide humanitaire, des secours d'urgence et des initiatives de relèvement face à la grave sécheresse sévissant dans la corne de l'Afrique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Andorre, Belgique, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Costa Rica, Croatie, Érythrée, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Haïti, Honduras, Islande, Jamaïque, Liechtenstein, Mexique, Pérou, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suisse et Timor-Leste

